



UNE ELUE DU PERSONNEL MENACEE DE LICENCIEMENT !

Nathalie Pradelle, horairiste cadre, adjointe de la DPX du secteur nord-est, secrétaire du CHSCT, déléguée du personnel et militante syndicale, est suspendue par mesure conservatoire et menacée de radiation des cadres, en clair de licenciement. Rien que ça !



La direction de la DCS, engagée dans un bras de fer avec notre collègue, a d'abord tenté de la déplacer, puis de la placardiser. Mais les interventions successives de deux inspecteurs du travail ont rappelé à l'entreprise les droits d'une salariée, qui plus est protégée. La direction harcèle pourtant notre camarade depuis plus d'un an et ses agissements ont fait l'objet du dépôt d'une plainte au tribunal des prud'hommes pour discrimination et harcèlement.

La direction a alors changé de tactique et tente depuis six mois de renverser les rôles en se faisant passer pour victime au lieu de harceleur !

Le 1^{er} mars, Nathalie Pradelle reçoit une demande d'explication (701). On lui reproche d'avoir « été trouvée devant le poste de travail de sa chef, la souris à la main » alors qu'elle partage son bureau depuis 4 ans !

Pour cela la direction n'envisage rien moins que le licenciement ! Elle lui a notifié ce projet de sanction, ainsi que sa suspension avec effet immédiat, le jour même du rassemblement organisé en mémoire de notre collègue délégué du personnel Sud-Rail de Paris Saint Lazare qui s'est donné la mort la semaine dernière, victime de la répression antisyndicale. Est-ce un message à l'encontre de notre camarade ?

A travers Nathalie Pradelle, ce sont tous les élus, représentants du personnel et salariés d'Equinoxe qui sont visés, et que la direction veut faire taire et mettre au pas.

Nous n'allons pas nous laisser faire ! Les syndicats CGT, UNSA, SUD-Rail et FO appellent l'ensemble des cheminots à se mobiliser et à apporter leur soutien aux initiatives qui vont se mettre en place pour défendre notre collègue Nathalie.